



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

 **compagnons
bâisseurs**

— PROVENCE —

SOMMAIRE

Le rapport moral de la Présidente Estelle VENTOURA	4
Le rapport d'activité 2022 de La Directrice Régionale Anne-Claire BEL	5
L'équipe des Compagnons vous présente l'année 2022 en chiffres	6
L'auto-réhabilitation accompagnée (ARA)	7
Les accompagnements à domicile	8
Les accompagnements en Région	9
<ul style="list-style-type: none">- L'ARA dans les Bouches du Rhône- L'ARA dans le Var- L'ARA dans les Alpes Maritimes- L'ARA dans le Vaucluse	
Comment concilier confort thermique et objectifs écologiques	16
<ul style="list-style-type: none">- L'accompagnement du confort thermique des retraités- L'accompagnement des propriétaires occupants très modestes	
La lutte contre la non décence et les infractions au RSD	18
<ul style="list-style-type: none">- Le partenariat avec la CAF des Bouches du Rhône et la ville de Marseille- Le partenariat avec la CAF du Var	
L'axe habitat santé	19
<ul style="list-style-type: none">- L'accompagnement des habitants présentant le syndrome de Diogène- La lutte contre les punaises de lit - Les formations habitat santé	

Les ateliers collectifs aux Compagnons Bâtisseurs Provence	22
Les objectifs visés	22
Les collectifs en Région	23
- Zoom sur l’Outil-thèque de Noailles (Marseille)	
Le déploiement du Bricobus en Région	24
Le Tiers-Lieu d’Encagnane, le « 20 000 lieux »	26
L’axe jeunesse	27
S’engager comme volontaire aux Compagnons Bâtisseurs	27
- Le corps européen de solidarité	
- Le volontariat en service civique	
L’accueil de stagiaires	29
Annexes	30
Ils ont soutenu l’association en 2022	36
Le Mouvement des Compagnons Bâtisseurs	38



LE RAPPORT MORAL

Estelle VENTOURA, Présidente

Comme chaque année, notre association a rencontré son lot de difficultés, mais, particulièrement en 2022, l'inflation subie par tous a particulièrement mis à l'épreuve notre activité avec une hausse importante du coût des matériaux et des frais de carburant.

Toutefois, fidèle à notre positionnement éthique dans l'accompagnement social, éducatif, culturel et citoyen, nous avons poursuivi notre projet politique et participé par nos accompagnements à domicile et collectifs au développement de la capacité à agir des habitants avec l'appui de nos partenaires.

Ainsi 2 503 personnes ont pu être accompagnées sur l'ensemble de la Région au travers d'accompagnements à domicile (Diagnostics techniques et médiations – interventions en ARA) ou encore de collectifs (ateliers collectifs – Bricobus).

Nous avons également continué de travailler sur l'axe jeunesse dans un objectif de toujours mieux recevoir et accompagner les jeunes volontaires et stagiaires qui viennent chaque année pour apprendre et donner de leur temps aux côtés de nos équipes de terrain.

Le Conseil d'Administration est resté vigilant face aux difficultés rencontrées. Il a pu constater que tous les salariés ont soutenu le même effort pour maintenir la cohésion, grâce à la constance sur le terrain des animateurs(trices) techniques et chargées de missions, soutenus par leurs chefs(fes) de projets, et dans les bureaux à l'investissement de notre équipe administrative et financière, placés sous la bienveillance de notre Directrice régionale.

L'année 2022 a vu enfin la concrétisation d'un travail collaboratif (administrateurs - Direction - membres du CSE) conduit sur la politique salariale, la mise à jour des statuts de l'association et de son règlement intérieur.

Sur le plan financier, notre exercice présente un résultat positif qui sera bien utile à l'association pour affronter les difficultés financières de l'année 2023 telles qu'envisagées.

Habiter est l'un des fondamentaux de la condition humaine, je vous remercie toutes et tous de continuer à participer chacun dans vos rôles à l'aventure des COMPAGNONS BATISSEURS PROVENCE.



LE RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Anne-Claire BEL, Directrice régionale PACA

Le 28ème rapport de la Fondation Abbé Pierre a estimé en 2022 à 4.1 millions le nombre de personnes mal logées ou souffrant d'une absence de logements en France.

L'inflation est venue amplifier ce phénomène. Désormais les français sont 44% de plus à se priver de chauffage en raison de l'augmentation du coût de l'énergie.

Pour compléter ces statistiques, en région PACA le taux de pauvreté atteint 17,3% soit près d'un million de personnes vivant dans une situation de grande précarité économique.

Face à ce constat, et au lendemain le d'une crise sanitaire inédite, l'association a poursuivi son projet associatif plus que jamais d'actualité.

Elle a veillé scrupuleusement à ce que la mise en œuvre de chaque action, de chaque accompagnement individuel ou encore de chaque atelier collectif puisse être une réponse adaptée, à la fois aux différents contextes des départements que couvre l'activité de l'association, mais plus encore aux besoins spécifiques de ses habitants.

Les salariés ont été formés aux techniques du bâtiment, à la médiation, à l'accompagnement des publics fragiles. La démarche d'analyse de pratiques initiée en 2020 s'est poursuivie.

Chaque membre de l'équipe confronté aux difficultés du terrain doit en effet pouvoir être armé face à un quotidien de travail de plus en plus difficile, pouvant conduire à un épuisement émotionnel puis professionnel comme a pu le souligner la Haute Autorité de Santé.

L'année 2022 a également de nouveau mis en avant une parité hommes femmes en termes d'effectifs ou encore de rémunérations. En outre, l'association n'a employé que des Contrats à Durée Indéterminée là où il aurait été indubitablement moins risqué dans un contexte économique tendu de basculer vers une précarisation des emplois.

Enfin, comme a pu le souligner notre Présidente dans son rapport moral, le Conseil d'Administration s'est prononcé en faveur d'une politique salariale plus favorable pour les salariés dans un secteur d'activité en crise, manquant cruellement de reconnaissance et en proie à un faible niveau de rémunérations.

Association issue de l'éducation populaire, ce mode de fonctionnement est il sans doute une forme d' « agir éthique » où les objectifs visés ne représentent pas à eux seuls un but à atteindre.

Nos discours doivent être en phase avec nos actions.

C'est ainsi que nous, salariés, agissons avec les habitants.

C'est ainsi également que le Conseil d'Administration pense le projet associatif malgré, une fois de plus, un contexte économique insécurisant qui serait pourtant propice à développer des stratégies de développement opportunistes.



L'EQUIPE DES COMPAGNONS VOUS PRESENTE L'ANNEE 2022 EN CHIFFRES



2503 ménages accompagnés en individuel et en collectif



655 diagnostics techniques



118 médiations locataires - bailleurs



211 interventions techniques



197 animations collectives



385 professionnels formés

L'AUTO-REHABILITATION ACCOMPAGNEE (ARA)

Le mot d'ordre des Compagnons Bâisseurs?

L'Auto-Réhabilitation Accompagnée !

Mais cela recouvre quoi dans les faits ?

On entend parfois parler « d'auto-rénovation accompagnée », de « réhabilitation accompagnée », quelles différences?

L'auto-rénovation accompagnée est une pratique mise en œuvre par le FedAc (Fédération des accompagnateurs à l'autoproduction et à l'entraide dans le bâtiment) qui confère un nouveau rôle aux artisans : celui « d'accompagnateur » pour réaliser des travaux de rénovation énergétique à moindre coût auprès de propriétaires.

<https://expertises.ademe.fr/batiment/passer-a-l'action/experenos-saison-1/accompagner-lauto-renovation>

La réhabilitation accompagnée est un accompagnement du Mouvement SOLIHA auprès des particuliers et collectivités dans leurs projets d'adaptation et de rénovation énergétique.

<https://www.solihaprovence.fr/nos-metiers/nos-5-metiers/>

L'auto-réhabilitation accompagnée des Compagnons Bâisseurs Provence quant à elle, est une démarche mise en œuvre depuis 1957 sur le territoire métropolitain et en Outre Mer, bénéficiant d'un référentiel encadrant sa mise en œuvre, et reconnue par l'Anah depuis 2006.

Plus précisément, ce que l'on entend dans « ARA » c'est:

- « **Auto** »: ce sont les habitants eux même qui réalisent leurs travaux.

À la hauteur de leurs capacités physiques et de leurs moyens financiers, ils participent concrètement à la transformation de leur logement aux côtés de professionnels de l'association formés au diagnostics, aux métiers du second œuvre bâtiment, à la médiation, à la mobilisation et à l'accompagnement des publics vulnérables.

- « **Réhabilitation** »: c'est un des objectifs de la démarche.

Le logement est rénové, plus agréable à vivre, mieux adapté aux besoins des habitants qui peuvent alors s'autoriser à se projeter vers d'autres projets considérés comme inaccessibles, le logement étant jusqu'alors leur priorité.

- « **Accompagnée** »: c'est l'essence même du projet associatif des Compagnons Bâisseurs.

Les habitants ne sont pas seuls. Ils sont entourés des salariés de l'association, de bénévoles et de jeunes volontaires qui les accompagnent dans leur projet de réhabilitation. L'accompagnement s'adapte aux besoins de chaque habitant, en fonction de son autonomie. Il est mis en œuvre dès la première visite. Il ne s'agit pas que de conseiller mais bien d'écouter le mal être des personnes qui acceptent d'ouvrir leur porte. Le Compagnon ne se pose donc pas en expert. Il réalise un diagnostic concerté du logement avec l'habitant, définit à ses côtés des priorités d'intervention qui peuvent également se traduire par la réalisation de médiations avec les propriétaires bailleurs ou d'une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de propriétaires occupants très modestes.

ARA ET PRECARITE ENERGETIQUE

À l'initiative de l'ADEME, de la Fondation Abbé Pierre et du CLER-Réseau pour la transition énergétique, le réseau RAPPEL a été créé en 2007 pour mettre en relation les structures qui cherchent à apporter des solutions durables pour lutter contre la précarité énergétique, mutualiser et donner à voir les différentes expériences conduites dans les territoires, promouvoir la prise en compte de la précarité énergétique dans les politiques publiques et réfléchir avec ses membres sur de nouvelles pistes d'actions. Ce réseau recouvre plus de 1000 membres d'origines professionnelles différentes et couvre 96 départements.

En février 2022, le réseau RAPPEL soulignait l'intérêt croissant pour la démarche d'ARA sur le territoire national.

Dans de nombreux départements des formations se sont développées à destination des professionnels de l'habitat (professionnels du bâtiment comme travailleurs sociaux) visant la mise en place de projets d'ARA sur les territoires où, à ce jour, la démarche y est absente comme dans le Département de la Manche (50).

En août 2022 le réseau RAPPEL a sorti son guide actualisé:

« Quels dispositifs pour accompagner les ménages en précarité énergétique ? ».

L'ARA y tient une place importante.

<https://www.precarite-energie.org/guide-quels-dispositifs-pour-accompagner-les-menages-en-precarite-energetique/>





LES ACCOMPAGNEMENTS A DOMICILE



L'association intervient au domicile des locataires du parc privé comme du parc public, relevant du PDLHAPD, ou encore auprès des propriétaires occupants très modestes. Son action rayonne sur l'ensemble des 6 départements de la région PACA depuis 2021, année depuis laquelle l'association intervient également dans les départements des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence.



On peut définir les accompagnements à domicile comme suit:

- L'accompagnement d'habitants sur signalement de travailleurs sociaux ou partenaires associatifs locaux avec pour objectif la mise en œuvre d'un accompagnement permettant la réalisation d'interventions techniques (chantiers ARA ou dépannages pédagogiques). Dans ce cadre seuls des travaux de type entretien locatif au sens du décret du 26 août 1987 sont réalisés. Les travaux relevant d'un défaut d'entretien bailleur font l'objet d'une médiation avec les propriétaires en se fondant sur le décret du 30 janvier 2002. La récente modification de ce décret (voir ci contre) a désormais introduit un critère énergétique comme condition de décence des logements.



- L'accompagnement de propriétaires occupants très modestes au regard du barème des plafonds de revenus fixés par l'ANAH souhaitant mettre en œuvre une rénovation globale de leur logement.

Dans ce cadre, l'équipe en place constituée de 2 salariés réalise une assistance à maîtrise d'ouvrage permettant aux propriétaires de pouvoir penser leur projet de rénovation en fonction de leurs besoins et de leurs ressources. En effet, une attention particulière est portée sur le fait que les propriétaires soient en capacité de pouvoir assumer le reste à charge, et ce sans se mettre en difficulté par la suite.



- L'accompagnement d'habitants présentant le syndrome de Diogène avec pour double objectif un maintien dans les lieux sans danger pour leur santé et leur sécurité d'une part, et la canalisation de leur trouble d'accumulation compulsive pour éviter d'éventuelles rechutes d'autre part.

- L'accompagnement de locataires du parc privé sur signalements de la CAF des Bouches du Rhône, du Var ou encore de la ville de Marseille visant à rendre les logements conformes aux normes de décence ou du règlement sanitaire départemental 13 par le biais d'informations aux bailleurs et de la conservation des aides au logement.

Les accompagnements en Région

L'association intervient en zones urbaines, péri-urbaines et rurales. C'est plus spécifiquement sur les départements du Var, des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence que les interventions en milieu rural sont réalisées.



Les accompagnements à domicile concernent les locataires du parc privé comme du parc public relevant du PDALHPD ainsi que les propriétaires occupants très modestes au sens du barème de ressources fixé par l'Anah.

51 % des accompagnements réalisés à domicile sont localisés sur le département des Bouches du Rhône .

32% sont réalisés par l'antenne du Var et des Alpes Maritimes.

Enfin, 17 % des ces accompagnements sont mis en œuvre par l'équipe de l'antenne du Vaucluse, des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes.

En 2022 ce sont:

- 68% de locataires du parc privé qui auront été accompagnés,
- 20% de locataires du parc public,
- et 12% de propriétaires occupants,

soit au total plus de 1032 personnes accompagnées à domicile sur les 6 départements de la région PACA.

Dans le cadre de ces accompagnements à domicile 211 chantiers d'ARA auront été réalisés:

- 120 sur le Département des Bouches du Rhône,
- 46 sur le Département du Vaucluse,
- 38 sur le Département du Var,
- En enfin 7 sur le Département des Alpes Maritimes.

Cette disparité dans le volume des chantiers s'explique par la nature des projets développés sur les différents territoires. Par exemple, sur les Départements des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence qui ne concernent que l'accompagnement des habitants présentant le syndrome de Diogène, avoir recours à un chantier ARA est extrêmement rare.

LES ANTENNES

Le siège social de l'association est situé à Marseille au 7, rue Edouard Pons dans le 6ème arrondissement.

Il fait actuellement l'objet de travaux d'aménagement et est voué à devenir un établissement recevant du public, lieu de collectifs permanents où habitants, bénévoles comme partenaires trouveront un endroit pour bricoler et échanger sur des thématiques en lien avec l'habitat.

L'association est constituée de 3 antennes:

- **l'antenne des Bouches du Rhône** dont les équipes sont basées au siège.

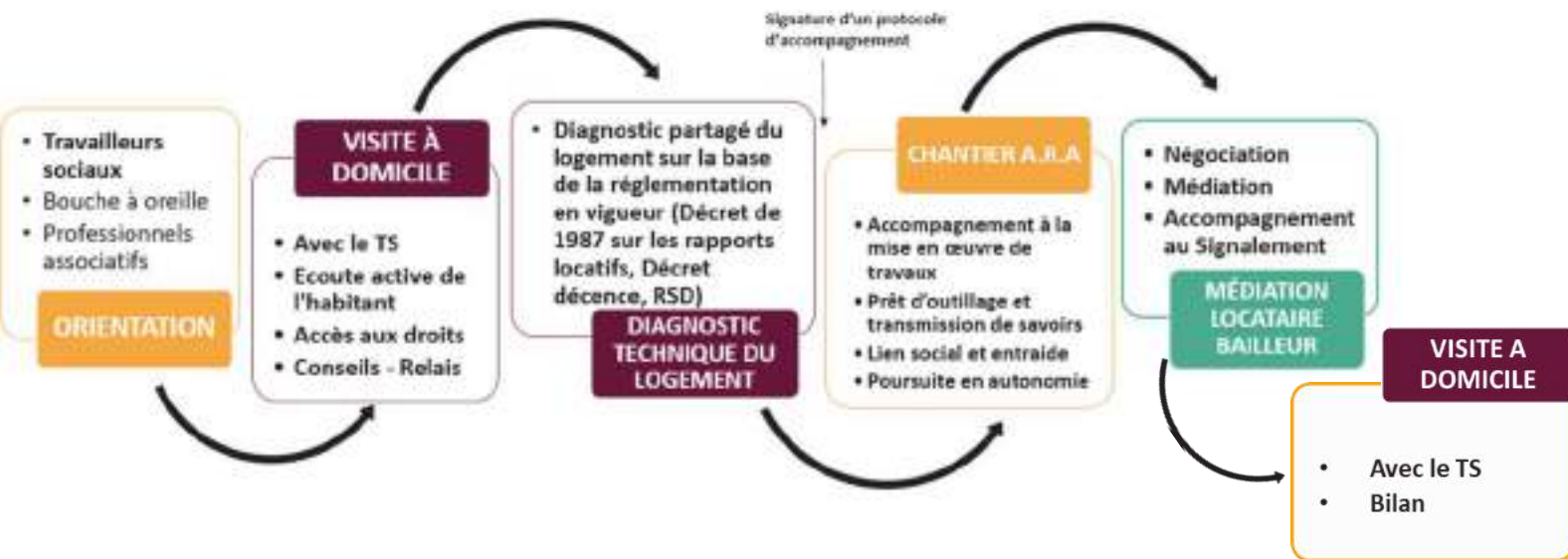
Elle est représentée par Nathalie CASTAN, Directrice de Projets Bouches du Rhône, Caroline SPAULT et Méлина FOUBERT, cheffes de projets sur ce département qui encadrent toutes trois une équipe de 16 salariés en tout;

- **l'antenne du Var et des Alpes Maritimes** dont le siège est fixé à Saint-Maximin-la Sainte-Baume. Un second local a été inauguré en 2021 à Grasse.

Elle est représentée par Djamel AMEZIANE qui encadre une équipe de 5 salariés;

- **l'antenne du Vaucluse, des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence** dont le siège est fixé à Avignon. Un second local se trouve à Château Arnoux pour permettre de recevoir si besoin les habitants et partenaires des départements 04 et 05.

Elle est représentée par Catherine PETIT qui encadre une équipe de 4 salariés.



ZOOM SUR LES GRANDES COPROPRIETES DEGRADEES

Le projet grandes copropriétés dégradées est né en 2014 suite à la visite du Ministre Jean-Marc AYRAULT dans les quartiers Nord et notamment au Parc Bellevue et à Kalliste où l'association y conduisait une action d'ARA.

Après un échange avec le Ministre, le projet grandes copropriétés dégradées voyait le jour et se déployait sur 6 sites de manière concomitante à la sortie du rapport NICOL.

Entre 2015 et 2021 la présence de l'association s'est déplacée sur différents sites en fonction des contextes territoriaux.

En 2022, l'association a déployé son activité sur 3 sites: le Parc Corot, Kalliste et les Rosiers.

37 diagnostics ont été réalisés et ont concerné 94% de locataires.

18 médiations ont été engagées et ont abouti.

4 signalements ont été réalisés sur Histologie.

31 chantiers d'ARA ont été menés avec les habitants.

Ce sont au total 120 habitants qui auront été accompagnés sur le Projet.

En fin d'année, le Parc Kalliste a intégré l'animation de la GUSP dans le cadre du plan de sauvegarde des copropriétés.

L'ARA dans les Bouches du Rhône

L'action historique d'accompagnements individuels à domicile des Compagnons Bâtisseurs Provence se nomme « Atelier de Quartier ». Elle est née dans les Bouches du Rhône il y a plus de 40 ans et touche les locataires et propriétaires occupants relevant du PDAL-HPD résidant sur les territoires de Marseille (1^{er} -11^{ème}), Aix en Provence, La Ciotat, Pays d'Aubagne et de l'Etoile, et rencontrant des difficultés liées aux conditions d'habitat et à l'inclusion sociale.

Ce projet avec un accompagnement multi facettes (voir schéma ci-dessus) se veut être un catalyseur de mieux être individuel, familial et social. Il vise la remobilisation des personnes grâce à la participation des habitants qui permet de retrouver pouvoir d'agir et confiance en soi, de lutter contre la précarité énergétique en favorisant l'amélioration du confort thermique et en limitant les impacts négatifs sur la santé, et enfin, de favoriser la cohésion sociale en changeant le regard au sein de la cellule familiale.

Il s'agit d'un projet fortement ancré dans un partenariat local impliqué. Le premier niveau de ce partenariat est la collaboration étroite avec les travailleurs sociaux tout au long de l'accompagnement. Sur certains territoires comme Aubagne ou la Ciotat, des outils d'animation territoriale ont été mis en place, enfin l'association participe aux instances partenariales de collaboration et aux événements territoriaux.

En 2022, 80 foyers ont été accompagnés à domicile, 29 ont engagé une médiation, et 57 ont réalisé un chantier ARA.

66% des orientations proviennent à elles seules de la ville de Marseille.

A noter, des orientations provenant de 103 travailleurs sociaux issus de 50 structures différentes.

AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

Bâisseurs de solidarité

Quand les services sociaux font appel au savoir-faire des Compagnons bâtisseurs, ils espèrent une amélioration de l'habitat, une appropriation du logement, un apprentissage de l'entretien courant d'une location. À l'issue de l'intervention, ils découvrent souvent des personnes montées en compétences et en pouvoir d'agir sur leur quotidien. Rencontres à Marseille.

« **L**e travail d'animateur technique consiste à papoter avec la personne chez laquelle on est missionné, proposer des idées et trouver des solutions. » Quand Elliott Sessou résume son métier aux Compagnons bâtisseurs Provence, il omet pudiquement le lien intime qui se crée au fil des rencontres. Par essence, l'auto-réhabilitation accompagnée nécessite de nouer une relation de confiance qui permette d'intervenir sur le chez soi, lieu de l'expression de la vie privée. Grâce au dispositif Ateliers de quartiers financé par la caisse d'allocations familiales et le département, les travailleuses sociales des maisons de la solidarité, des centres communaux d'action sociale, des caisses d'allocations familiales et d'associations d'insertion, mandatent ces bricoleurs qui luttent contre le mal-logement mais, aussi et surtout, rotapent les appartements pour réparer des situations de faiblesse. « L'auto-réhabilitation accompagnée constitue un outil de l'accompagnement global, explique Méline Foubert, cheffe de projet sur Marseille et Aubagne, conseillère en économie sociale et familiale (CESF) de formation. L'objectif est de lever des freins à l'insertion, tout en travaillant la notion d'entraide et de solidarité pour redonner du pouvoir d'agir. »

UN RESEAU NATIONAL DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

En 1953, les Compagnons bâtisseurs naissent de la mobilisation de volontaires pour aider des réfugiés fuyant les pays de l'Est à construire leur logement en Allemagne. Le concept s'exporte en France en 1957. L'association compte aujourd'hui des antennes sur tout le territoire qui se sont professionnalisées pour répondre aux enjeux du mal-logement, avec des techniciens du bâtiment, des travailleurs sociaux, des juristes... Leurs actions visent l'amélioration de l'habitat, le développement de réseaux d'entraide de proximité, l'insertion par l'activité économique, l'accueil de jeunes volontaires et de bénévoles.

www.compagnonsbattisseurs.eu

Salah Saïdi habite depuis quarante-sept ans dans un deux-pièces situé dans un immeuble décrépi du centre de Marseille. À 85 ans, aussi mince que grand, il s'exprime avec un filet de voix et se déplace à petits pas peu assurés. Cette fragilité disparaît dès lors qu'un placement en maison de retraite est évoqué, il s'y refuse avec force. « L'assistante de service social qui gère l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) m'a suggéré de faire intervenir les Compagnons bâtisseurs pour aborder la problématique du logement avec M. Saïdi », explique Émeline Virion, CESF gestionnaire de cas au centre départemental de gérontologie. Pour permettre le maintien à domicile, elle a mis en place un maillage de professionnels. Un infirmier passe tous les matins, une aide à domicile deux fois par semaine, des repas sont livrés, une tutrice surveille le budget et Émeline Virion rend régulièrement visite au vieil homme. « Maintenant, il faudrait améliorer l'ergonomie de l'espace pour prévenir les accidents. »

Réparer des situations de fragilité

L'appartement semble sorti de l'insalubrité depuis que le nouveau propriétaire a réalisé des travaux de propreté, deux mois auparavant. Même si un dégât des eaux attaque déjà le plafond, l'état des lieux est inhabituel pour Elliott Sessou : « généralement quand nous intervenons, les situations sont bien dégradées, là c'est assez atypique », souligne-t-il. Lors de la première visite en présence d'Émeline Virion, M. Saïdi commence par s'étonner de la démarche. Il y a peu, il vivait entouré de cafards et les rats lui courraient dessus pendant la nuit. Débarrassé de ces nuisibles, des fissures et des traces d'humidité qui balafrèrent ses murs, il ne voit pas vraiment la nécessité d'entreprendre d'autres travaux. Puis alors que l'animateur technique l'interroge sur sa manière de vivre dans l'appartement, le diagnostic concerté prend forme. La chambre est encombrée de vêtements posés à terre,



Lors de la première visite, la travailleuse sociale, l'animateur technique et le locataire établissent un diagnostic partagé.

une plaque électrique trône sur une chaise près du lit médicalisé, des cadavres de bouteilles de vin s'accumulent près d'une petite table basse. - *Il me faudrait une penderie, je ne suis pas un clochard* », lance de sa petite voix Salah Saïdi en désignant la montagne d'habits. Puis il montre le meuble qui occupe le salon. - *Ça c'est très dangereux pour moi parce que je bois et c'est sur le passage. Je risque de le faire tomber sur moi. Il faut le déplacer dans la chambre.* - Le bricoleur social se demande comment pousser les murs de l'étroite pièce quand arrive une demande fondamentale, - *le lit, je le veux dans le salon, plus près des toilettes* ». Enfin, le vieux monsieur souhaite qu'un miroir géant soit fixé sur le mur de la salle de bain. Ces demandes font l'objet d'un contrat signé par le locataire et l'animateur technique. Puis un rendez-vous est fixé cinq jours plus tard pour commencer la mise en œuvre du projet et optimiser l'espace.

Former aux petits travaux

D'ordinaire, lors de leurs interventions, les Compagnons bâtisseurs motivent les habitants, locataires ou propriétaires occupants, à participer aux travaux, principe de base de l'auto-réhabilitation accompagnée. - *On repeint une pièce avec les locataires pour les former, puis on laisse du matériel pour qu'ils puissent continuer de manière autonome avec notre soutien*, détaille le Compagnon. Avec M. Saïdi, ça va être compliqué mais déjà, il a réussi à formuler ses envies. - Pour ce chantier, l'animateur technique dispose d'une enveloppe pour l'achat des matériaux. La participation des bénéficiaires s'élève à 10 % du budget. En fonction des situations, toujours singulières, l'accompagnement dure douze mois, la phase chantier 10 à 12 jours en moyenne. L'idée est de maintenir

une veille et de favoriser l'autonomie concernant les petits travaux qui évitent de gros problèmes (fuites, prises, vitres...) et qui améliorent le quotidien (rangements, peintures...).

Quand Martin Lefebvre, un des trente-neuf salariés des Compagnons bâtisseurs Provence, intervient au domicile de M. A., l'animateur technique découvre un homme qui glisse dans l'isolement, derrière ses volets fermés. Violente, son épouse vient de se voir

signifier une ordonnance d'éloignement. Dans la foule, ses enfants ont été placés. Désormais, il lui faut apprendre à habiter cet appartement marqué par

la violence. Le travailleur social référent de l'aide sociale à l'enfance (Ase) sollicite les Compagnons bâtisseurs car il faut réhabiliter le lieu de vie pour que les enfants puissent revenir. - *M. A. ne sait pas trop par où commencer. Le chantier est grand : infestation de punaises de lit, nombreuses dégradations, logement globalement indécent* », relate l'animateur technique dans son récit d'intervention.

Alors Martin Lefebvre et M. A. vont passer de nombreuses heures à réaliser des enduits et à repeindre. Arthur, un bénévole, vient les aider, ça contribue à sa reconstruction. Devant tant de générosité, M. A. redouble d'efforts. Ensemble, ils vont rappeler au bailleur social ses devoirs de propriétaire. Ensemble, ils vont poireauter six mois pour qu'il réalise les travaux qui lui incombent. Ensemble, ils se réjouissent du retour des enfants. L'animateur technique partage les joies et les galères. Il observe cet homme qui apprend à être père, seul, mais plus isolé. Désormais, les volets sont grands ouverts et la lumière baigne l'appartement sorti de l'indignité. Le Compagnon bâtisseur peut aller papoter ailleurs.

Myriam Léon

L'auto-réhabilitation accompagnée constitue un outil de l'accompagnement global



L'ARA dans le Var

Le premier projet d'ARA est né dans le Var en 2005 sur le territoire de la Provence Verte.

Il s'est par la suite développé sur les territoires de l'Aire Dracénoise, de Var Estérel et du Cœur du Var.

En 2022, l'association a reçu 67 orientations (34 sur la Provence Verte, 17 sur l'Aire Dracénoise, 11 sur Var Esterel, 5 sur Cœur du Var).

Sur les 67 orientations il y avait :

- 47 locataires du parc public,
- 14 locataires du parc privé,
- 6 propriétaires occupants aux ressources modestes.

Les situations reçues n'ayant pas fait l'objet d'un accompagnement de l'association ont en majorité été réorientées en direction du PDL-HI au regard de l'état des logements.

38 chantiers d'ARA ont été réalisés.

Le chantier permet d'atteindre des objectifs sociaux tout en améliorant le cadre de vie des habitants. Cela se mesure par la remobilisation des habitants, l'amélioration du bien-être, la capacité à s'insérer dans une démarche d'insertion sociale et/ou professionnelle, ...

Ce sont au total 161 personnes qui ont été touchées par le projet soit 76 adultes et 85 enfants.

Dans le cadre du projet d'ARA conduit sur ce Département, l'association a mis en place des comités techniques de suivi (CTS) qui permettent de trouver collectivement des solutions que peuvent rencontrer les travailleurs sociaux dans le cadre de leurs accompagnements, de valider les entrées dans l'action et d'échanger sur les dispositifs présents sur le territoire.

20 comités techniques de suivi ont été organisés et animés en 2022.





L'ARA dans les Alpes Maritimes

Intervention sur la résidence des Fleurs de Grasse (Grasse)

Ce projet créé en 2017 dispose d'un volet d'accompagnement individuel ainsi que d'un volet d'accompagnement collectif comme sur les territoires précédemment présentés.

Les chantiers ARA ont pour but d'atteindre des objectifs sociaux qui se mesurent par la remobilisation, l'amélioration de l'occupation du logement, l'amélioration du bien-être, l'amélioration de la confiance en soi...

Il convient de noter que seuls les travaux d'entretien locatif sont mis en œuvre chez les habitants.

Au sein de la résidence des Fleurs de Grasse, le bailleur IMED 3F a mis à disposition un local d'informations/conseils aux habitants afin de les accueillir pour les informer, les conseiller ou les relayer vers des partenaires. Ils peuvent également emprunter de l'outillage pour réaliser des travaux en autonomie dans leurs logements.

En 2022, 8 chantiers d'ARA réalisés en 2022, 2 informations/conseils ont été donnés aux habitants (assurance habitation et une conversion professionnelle. Cette deuxième demande a fait l'objet d'un relais vers France Services). 3 prêts d'outillages enfin ont été réalisés.

Intervention sur la résidence Sainte Jeanne (Cannes)

Il s'agit pour ce projet (qui fait suite à une expérimentation de 2021) de participer à la dynamique lancée par le NPNRU soit:

- Permettre aux habitants d'être acteurs de leur propre changement en réalisant des travaux à leurs domiciles ou en participant à des animations destinées à améliorer leur cadre de vie
- Favoriser l'entraide et la solidarité entre les habitants, promouvoir le vivre-ensemble
- S'inscrire dans un réseau d'acteurs locaux œuvrant déjà pour l'amélioration du bien-être des habitants du quartier.

Il est également proposé du prêt d'outillages pour les habitants les plus autonomes qui souhaitent entreprendre des travaux en autonomie.

En 2022, le 1er chantier d'ARA a été réalisé.



L'ARA dans le Vaucluse

L'ARA en accompagnement du NPRU à Avignon

Il s'agit d'une action d'ARA sur le parc public de Vallis Habitat et Erilia, qui s'articule avec le NPRU sur les quartiers politique de la ville de la Rocade Sud, et de St Chamand.

Elle présente 2 volets:

- accompagner les habitants dans l'appropriation de leur logement et leur cadre de vie (mise en place de chantier d'entretien locatif ou accompagnement à distance de lutte contre les punaises de lit)
- Accompagner aux nouveaux usages des familles relogées en lien avec la MOUS relogement (conseils à l'agencement du nouveau logement et aide à l'installation des petits équipements, adaptation de l'installation du mobilier au nouveau logement, aide à l'installation des petits équipements (branchement machine à laver/lave-vaisselle, luminaire...), information et conseils sur l'utilisation des nouveaux équipements présents dans le logement (ventilation, chauffage...), aide à l'appropriation du nouveau logement en accompagnant le foyer dans l'installation de mobilier ou la mise en œuvre de chantier d'embellissement (remise en peinture).

En 2022, 21 chantiers ARA ont été réalisés, 4 médiations ont été engagées.

Ce sont 52 personnes qui ont été accompagnées dont 26 enfants.

L'ARA déclinée sur le territoire du contrat de ville de Carpentras

Cette action a pour objectif d'accompagner les locataires du parc public concernés par les travaux de réhabilitation réalisés par Vallis Habitat sur les secteurs de Pous du Plan, les Amandiers et les Eléphants ainsi que les habitants du parc privé relevant du PDALHPD du secteur PNRQAD .

En 2022, 20 ménages ont été accompagnés dont 3 locataires du parc privé. 15 médiations ont été engagées, 14 chantiers d'ARA ont été réalisés et 4 accompagnement lutte contre les punaises de lit ont été mis en place.

Ce sont 83 personnes soit 35 adultes et 48 enfants au total qui auront été touchés par le projet.

ZOOM SUR LES DIFFICULTES RENCONTREES EN 2022

Sur le secteur de Carpentras, les problématiques de violence des quartiers sont toujours présentes. Le travail de veille, mis en place avec les institutions et les différents partenaires concernés, a permis à la fois de sécuriser la situation du salarié positionné sur ce secteur en le retirant dès qu'une situation de danger était signalée et de travailler de manière concertée (Ville—Délégué du Préfet—COVE et autres associations) à un réinvestissement positif de ces quartiers. Sur la commune de Caumont, le projet conduit en 2022 était similaire à celui des autres territoires du Vaucluse, à savoir accompagner les habitants des QPV dans l'appropriation de leur logement incluant des médiations, la réalisation de chantiers ARA mais également les soutenir dans la lutte contre les punaises de lit.

12 ménages ont été repérés sur les 20 attendus, dont 6 n'ont pas donné suite. Face à ce constat qui avait déjà été fait les années précédentes sur le manque d'orientations, l'association a pris la décision en fin d'année 2022 de suspendre le projet pour le repenser avec ses partenaires. Seuls les Comités Techniques de Suivi Habitat réunissant les partenaires locaux (CCAS, centres sociaux et EDES) ont décidé d'être maintenus afin de conserver une veille territoriale.



Comment concilier confort thermique et objectifs écologiques

L'amélioration du confort thermique des retraités (voir ci contre)

MÉTROPOLÉ **Lancement d'un projet expérimental pour lutter contre la précarité énergétique**

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, la Métropole Aix-Marseille-Provence a initié un projet expérimental visant à l'amélioration thermique des logements des retraités modestes du parc privé, locataires ou propriétaires occupants, situés à La Ciotat, Pertuis, Salon-de-Provence et dans le secteur des 4^e et 5^e arrondissements de Marseille. Une convention tripartite associe les Compagnons Bâtitteurs, et EDF, avec comme objectifs de promouvoir des pratiques économes et responsables dans le logement, diminuer les impayés d'énergie et de loyers, améliorer le confort des occupants et l'efficacité énergétique des logements et réduire ainsi les risques pour la santé.

L'association a développé un nouveau projet en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille Provence et EDF, inscrit au Plan pauvreté, en vue de toucher les retraités du parc privé.

Initialement circonscrit sur 3 communes de la Métropole et 2 arrondissements de la Ville de Marseille, il s'est déployé au fil des mois sur 25 communes de la Métropole et 6 arrondissements de la ville de Marseille (les 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et 11^{ème} arrondissements).

27 ménages ont bénéficié d'un diagnostic et 22 ont été accompagnés soit 16 locataires et 6 propriétaires occupants.

L'âge moyen des personnes accompagnées est de 76 ans.

50% du public orienté par les travailleurs sociaux présente des factures élevées, 38% une situation d'inconfort thermique, 7% sont en privation volontaire et 2% ont vu leur santé s'altérer en raison de l'état de leur logement.

63 545 € de parts de marchés ont été ouvertes aux professionnels du bâtiment.

Interventions techniques

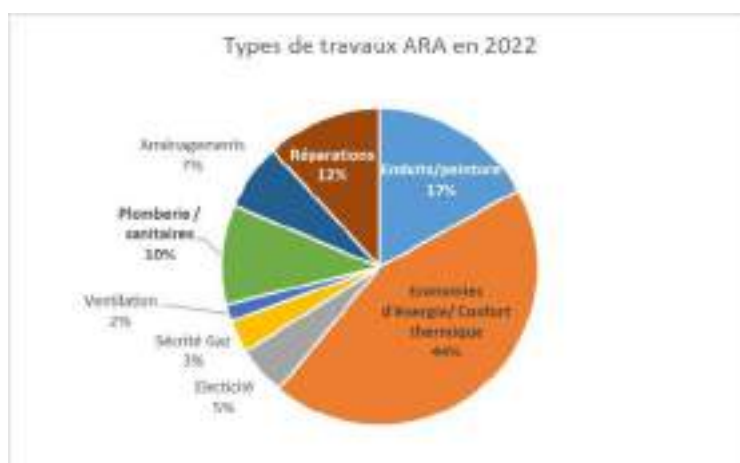
- en ARA
 - Sécurisation électrique & changement ampoules et luminaires
 - Changement de simple vitrage
 - Pose de rideaux thermiques et boudins de portes
 - Réparation et nettoyage des grilles de ventilation
 - Réparation fuites, pose mousseurs, réglage T°c & pression
 - Changement de robinet de radiateurs
 - Pose de wattmètres
 - Peinture...
- par des entreprises
 - Chaudière gaz (révision, réparation, changement)
 - Changement de cumulus
 - Circuit électrique (sécurisation)
 - Menuiseries double vitrage

L'accompagnement des propriétaires occupants (PO) très modestes

Initié en 2009 grâce au soutien de la Fondation Abbé Pierre et de la Région PACA au titre d'une simple action expérimentale, le projet envisageait de soutenir 10 propriétaires. Depuis lors, ce sont environ 50 propriétaires par an qui ont été accompagnés, même si pour des raisons économiques les 2 équipes initialement déployées sur les départements du Var et des Bouches du Rhône ont été réduites à 1 en 2021.

Depuis 2022 l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des propriétaires occupants très modestes n'est réalisée que sur le département des Bouches du Rhône.

En 2022, ce sont 34 ménages qui ont bénéficié d'une assistance à Maîtrise d'ouvrage. La part de chantiers ARA reste très faible car calibrée sur les envies et capacités physiques des habitants. Le reste du chantier est réalisé par des professionnels du bâtiment. L'ARA ne s'inscrit donc pas en concurrence du monde du bâtiment mais bel et bien en soutien en participant au développement économique de ses professionnels. En 2022, la part de marché ouverte aux entreprises du bâtiment s'est élevée à 183 254,47 €.



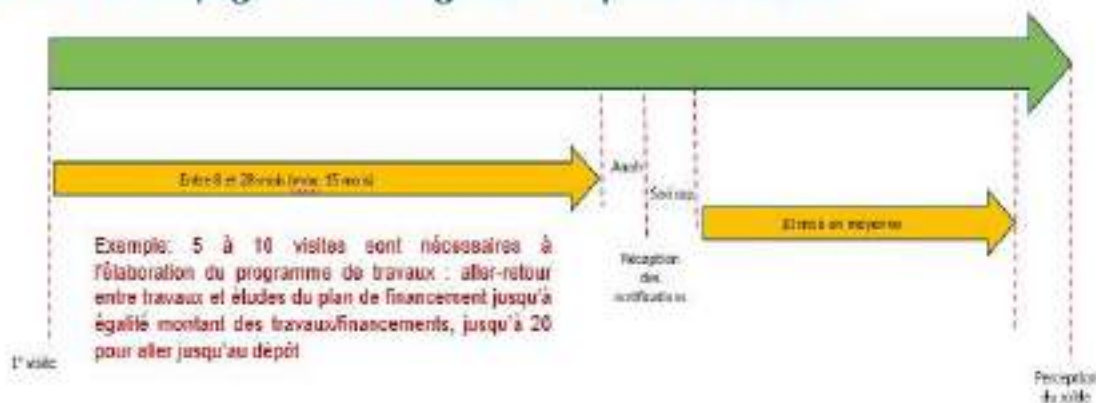
L'ARA AU SEIN DES PROGRAMMES D'INTERET GENE-RAUX (PIG)

En 2022, la fin ou l'absence de PIG sur la plupart des territoires métropolitains a généré, comme attendu, de nouvelles problématiques (moindres financements des projets de travaux, multiplicité des opérateurs via la plateforme de l'Anah, tarifs libre en AMO, ...) qui se sont cumulées aux conséquences de la crise sanitaire (isolement versus sur occupation, santé physique et mentale, ruptures financières, augmentation des coûts ou pénuries de matériaux, entreprises défaillantes ...). Beaucoup de situations se sont ainsi trouvées bloquées ou ralenties.

Par ailleurs si en 2016, l'ARA a fait l'objet d'un volet spécifique dans l'inscription du cahier des charges du PIG du Pays d'Aix, en 2022 l'association a fait le choix de ne pas répondre au marché public du PIG Marseille Provence, ni du Pays d'Aix.

En effet, les modalités de rémunération ne prenaient pas en compte la spécificité de l'accompagnement de la démarche d'ARA et en particulier le temps long de l'accompagnement (voir schéma ci dessous).

➤ Des accompagnements longs: une moyenne de 30 mois





MODIFICATION DU DECRET DECENCE DU 30.01.2002

Depuis le décret du 11 janvier 2021, pour qu'un logement soit décent, le seuil maximum toléré en terme de consommation d'énergie finale est de 450 Kwh/m². Cela concerne les contrats conclus à compter du 1^{er} janvier 2023 ou renouvelés tacitement à compter du 1^{er} janvier 2023.

L'ADEME a mis un site à disposition pour faire la conversion d'un DPE en énergie finale en rentrant son numéro. observatoire-dpe.ademe.fr/accueil Cela concerne une grande partie des logements classés G.

ATTENTION!

Depuis le 24 août 2022, les loyers des logements dont le DPE est classé F ou G dits « passoires thermiques » ne peuvent faire l'objet d'aucune hausse de loyer pour quelque motif que ce soit y compris sur la base de l'indice de référence des loyers depuis la loi du 16 août 2022. Les logements nus ou meublés, les baux signés ou renouvelés tacitement à compter du 24 août 2022 sont concernés.

Comment savoir si le logement a été augmenté ? L'article 3 de la loi du 6 juillet 1989 oblige les bailleurs de mentionner dans leurs baux le dernier loyer payé. Si le loyer d'un logement classé F ou G a été augmenté, le locataire peut demander à son propriétaire de diminuer son loyer en conséquence.

La lutte contre la non décence et les infractions au RSD

Le partenariat avec la CAF des Bouches du Rhône et la ville de Marseille

La CAF 13 est impliquée depuis longtemps dans le cadre de la lutte contre la non décence, implication accentuée depuis l'article 85 de la loi ALUR de 2014 qui prévoit la conservation des allocations logements en cas de constat de non décence. L'association est opératrice de la CAF 13 depuis 2008 et depuis 2019 en cotraitance avec Citémétrie. Elle réalise des diagnostics de non décence, des médiations et des accompagnements en justice.

De son côté, la Ville de Marseille a signé en 2019 aux côtés de l'Etat et de la Métropole Aix Marseille Provence le projet partenarial d'aménagement (PPA) du centre ville de Marseille dont la lutte contre l'habitat indigne est un objectif majeur. Elle a souhaité renforcer sa capacité de traitement des volumes de signalements en missionnant des opérateurs pour relever les infractions au Règlement Sanitaire Départemental (RSD). En 2022, l'association a remporté, en cotraitance avec Citémétrie, le nouveau marché public lancé par la Ville de Marseille pour la réalisation de visites d'inspection de logements à la suite de signalements faits sur la base de manquements aux règles de salubrité et d'hygiène.

Au travers de ces 2 marchés, l'association a reçu plus de 400 mandats, réalisé 253 diagnostics de non décence ou de manquements au RSD et 33 médiations entre locataires et bailleurs privés.

Le partenariat avec la CAF du Var

Depuis juillet 2019 l'association est opératrice de la CAF 83 avec pour objectif identique au marché la liant à la CAF 13, de lutter contre la non décence. Après un premier marché qui posait les bases ambitieuses de ce dispositif expérimental, est venu lui succéder un second marché à nouveau remporté par l'association pour la période 2020-2022 qui a permis de renforcer le partenariat CAF/PDLHI/ARS.

L'association a reçu 114 bons de commandes en 2022 dont près des deux tiers étaient des visites de diagnostics/ médiations et 1/3 des visites de contrôle de travaux. 14 communes du Var ont été concernées. Le taux de sortie d'indécence est de 96%.



L'axe Habitat Santé

L'accompagnement des habitants présentant le syndrome de Diogène

Né d'une expérimentation dans le Var en 2018 soutenue par l'Agence Régionale de Santé PACA, ce projet s'est considérablement développé en quelques années, touchant depuis 2021 les 6 départements de la région PACA. Il se découpe en 3 volets.

L'accompagnement des habitants présentant le syndrome de Diogène

L'accompagnement réalisé est bien un accompagnement habitat. Il s'agit dans un premier temps d'évaluer au domicile des habitants les risques encourus pour leur santé, leur sécurité ou celles de leurs proches ou encore du voisinage.

Cette évaluation fine, sans jugement, vise à repérer les catégories d'objets ou de déchets accumulés de manière récurrente et trouver avec les habitants un protocole permettant de mettre en valeur ces objets « fétiches » qui se trouvent avoir souvent une histoire pour les amener à en évacuer d'autres. Il s'agit de remplacer leur habitude d'accumulation compulsive par une autre habitude à laquelle ils auront adhéré. La canalisation de leur trouble comportemental se fait en utilisant des meubles voire une pièce pour contenir les objets. Cela permet ainsi d'éviter les rechutes en termes d'accumulation ou les risques de décompensation.

Ce travail est conduit en étroite collaboration avec les PTA/ DAC, psychologues/psychiatres, travailleurs sociaux, aides à domicile, aidants familiaux,...

125 personnes ont été accompagnées en 2022 dont 74 suivis des 2 années précédentes.

La formation des professionnels du secteur social et médico social

27 formations ont été réalisées en 2022 soit 252 professionnels du secteur social et médico social formés

L'accompagnement téléphonique en soutien des professionnels

55 professionnels ont été soutenus à distance via un accompagnement téléphonique dédié.

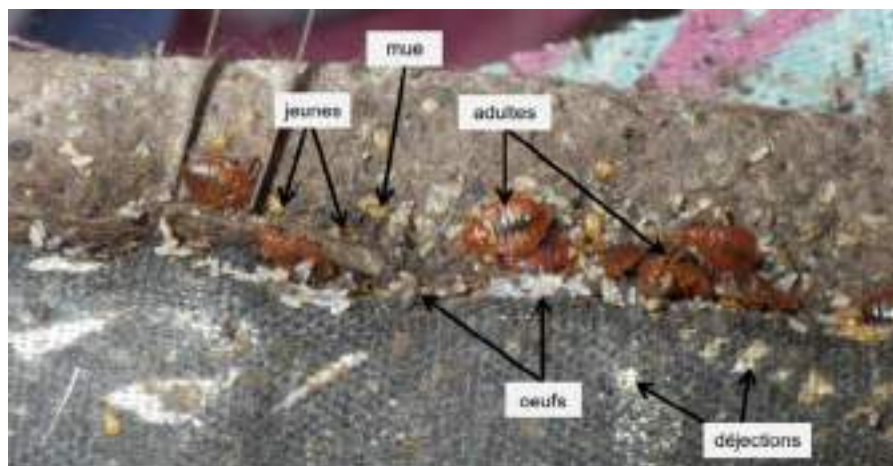
STOP AUX IDEES PRECONCUES

Le syndrome de Diogène n'est pas une maladie. Il s'agit d'un trouble du comportement qui ne se guérit pas.

80% des habitants présentant ce syndrome ne sont pas atteints de troubles psychiques.

La grande majorité de ce public présente des capacités intellectuelles supérieures à la moyenne.





LES FORMATIONS HABITAT SANTE

Permettre aux professionnels de comprendre le lien entre un logement dégradé et les pathologies de santé des habitants est un enjeu important pour l'association qui a mis en place des formations à cette fin.

Il s'agit de faciliter le repérage de situations, lors de visites à domicile mais également lors d'entretiens, et d'apporter une réponse adaptée en termes de prévention, signalement et d'accompagnement.

Il est rappelé que « chez soi » c'est le lieu où l'on se sent le plus en sécurité et pourtant, l'environnement intérieur est plus pollué que l'environnement extérieur car il additionne les pollutions venant de l'extérieur et les pollutions produites par l'habitat et ses occupants. Certains logements, de par leurs matériaux, leurs équipements, le mode d'occupation peuvent porter atteinte à la santé des habitants.

Ces formations font donc le focus sur le plomb, l'amiante, les nuisibles, la précarité énergétique, l'humidité, la santé mentale etc... Elles abordent les dispositifs à disposition des professionnels et les relais sur les territoires pour accompagner les ménages fragiles.

En 2022 12 formations ont été réalisées soit 83 professionnels formés.

La lutte contre les punaises de lit

Une recrudescence des infections par punaises de lit est observée depuis le début des années 1990. Cette recrudescence n'est pas propre à la France ; elle est présente dans la plupart des pays développés.

C'est sur le territoire du Vaucluse et notamment à Cavillon qu'est né en 2019 le premier projet Compagnons Bâisseurs visant à accompagner les habitants pour lutter efficacement contre les punaises de lit. Un protocole de lutte mécanique permettant de combattre cette infestation est alors établi en partenariat avec l'Atelier santé ville et la GUP de Cavillon.

Le point de départ de l'accompagnement est un entretien avec les habitants. Cela permet d'établir un lien de confiance et évaluer le niveau d'infestation dans le logement et le bâtiment.

Un procédé mécanique est ensuite mis en place pour permettre aux habitants de lutter contre les punaises de lit. Il est réalisé grâce à l'utilisation d'un appareil à vapeur et à la fourniture de terre de diatomée. Durant tout le processus d'accompagnement, les habitants font des points réguliers avec l'association.

Depuis, le projet s'est développé sur d'autres communes de ce Département comme Avignon et Carpentras. En outre, les résultats probants et l'expertise de l'association développée sur ce sujet ont permis la mise en place de formations/sensibilisation des professionnels animées par l'association ainsi que l'animation d'un groupe de travail sur Carpentras avec les professionnels de l'économie circulaire et les bailleurs publics, visant à établir des protocoles individualisés au regard de leur activité.

En 2022 sur le Vaucluse, ce sont 5 formations qui auront été réalisées soit 41 professionnels formés, et 12 ménages accompagnés soit 39 personnes touchées par ce projet.

2022 aura connu également le développement de 2 nouveaux projets de lutte contre les punaises de lit:

- un projet sur Draguignan: 4 ménages ont été accompagnés et 2 demi-journées de sensibilisation se sont tenues en pied d'immeuble de résidence du bailleur social 3F Sud;
- un projet sur la ville de Marseille dont le démarrage effectif en termes d'accompagnement est programmé en 2023

Punaises! Une solution qui tourne sur le quartier Noailles



La Provence

Une première dans la lutte contre les punaises de lit

La mairie du 1^{er}-7^e met des nettoyeurs vapeur à disposition des habitants

Deux générateurs de vapeur, de 5 kg, qui grâce à leurs jets de 180°C, sont capables, dès le premier passage, d'éliminer 90% des punaises de lit et 100% de leurs œufs. Voilà ce que sont venus apporter, hier, Sophie Camard, maire des 1^{er}-7^e, Isabelle Bordet, déléguée aux associations et Aïcha Guedjali, conseillère municipale en charge contre l'habitat insalubre et aux nuisibles, au local associatif de la rue de l'Arc (1^{er}). Ces nettoyeurs surpuissants, appelés Destructor, seront désormais à destination des habitants du secteur et gérés par les Compagnons bâtisseurs, qui organisent déjà les prêts de matériels grâce à leur "outil-thèque".

"Ils sont petits par la taille mais très importants pour lutter contre le fléau des punaises de lit. Nous sommes sollicités par les associations de Noailles. Mais pas seulement, car malheureusement beaucoup de secteurs sont concernés", insiste Sophie Camard (GRS). Première mairie de secteur à acheter ces appareils afin de les mettre à disposition des habitants, elle ne compte pas s'arrêter là. Et la Ville pourrait, elle aussi, suivre le mouvement. "Quand on voit la détresse des habitants qui n'arrivent pas à se sortir de cette spirale, quand on sait que les traitements sont coûteux et que ces appareils le



De d.à g. Sophie Camard, maire des 1^{er}-7^e, Isabelle Bordet, déléguée à la vie associative, Aïcha Guedjali, conseillère municipale en charge des nuisibles et Mélina Foubert, des Compagnons Bâtisseurs. /PHOTO G.R.

ont aussi, on se dit que c'est une très bonne chose, il faut permettre aux plus précaires d'y avoir accès. On va très certainement décliner cela sur les autres secteurs", souligne Aïcha Guedjali.

L'élue écologiste, qui vient

d'adresser une lettre à trois ministres du gouvernement afin de faire connaître ce fléau comme un enjeu de santé publique, attend toujours la réponse de l'État. "Mais, nous avançons", incite-t-elle. "Nous sommes en train de travailler sur une extrac-

tion "punaises de lit" via la plateforme de signalement en ligne du mal logement (histologe). Marseille serait ville pilote et nous pourrions enfin dresser une cartographie et avancer des chiffres d'habitants concernés."

Christelle CARMONA



LES ATELIERS COLLECTIFS

Les objectifs visés

LA REVISION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

En 2022, le Conseil d'Administration (CA) a pris la décision d'actualiser l'objet de l'association défini en 1979 au regard du contexte actuel.

Initialement, l'objet de l'association ne faisait pas référence aux collectifs mais évoquait plus largement la résolution de problèmes sociaux liés aux carences des politiques de l'habitat, la rencontre entre jeunes d'horizons différents, la réalisation de chantiers, la place des habitants au center des projets ou encore le travail partenarial visant à faire évoluer la cause du mal logement.

Après consultation des salariés, il a été décidé de compléter l'objet de l'association en définissant l'axe collectif comme suit: « - Animations collectives pouvant prendre différentes formes (ateliers bricolage, bricothèque, outilhèque, Bricobus etc...) avec pour objectif de développer la capacité à agir des habitant.e.s en lien avec leur logement (connaissance de leurs droits et devoirs, aptitude à entretenir eux même leur logement par la réalisation de travaux d'entretien locatif). »

Cette version sera validée en assemblée générale extraordinaire le 16 juin 2023.

La dimension collective est au cœur des différents projets et territoires de l'association. Elle tisse des liens, installe des relations.

Elle vient rompre le schéma d'isolement en proposant la rencontre de l'Autre dans une dimension interculturelle et intergénérationnelle dont le fil conducteur reste basé sur le principe de solidarité.

Elle peut prendre différentes formes:

- les ateliers collectifs réalisés de manière régulière dans des lieux identifiés (mise à disposition notamment de locaux par des partenaires associatifs) se veulent être des lieux d'animation et de lien social autour de thématiques en lien avec l'habitat. La récurrence de ces collectifs favorise la création de liens entre les participants, et favorise l'entraide.
- Les chantiers participatifs quant à eux se centrent davantage sur les questions de l'aménagement du cadre de vie à partir de projets habitants.
- Les outilhèques et les bricothèques sont des lieux qui permettent de venir emprunter des outils, bricoler sur place, obtenir des conseils, participer à un atelier collectif ou simplement faire des rencontres conviviales (voir pages 23).
- Depuis 2022, l'axe collectif a également pris une dimension mobile via le déploiement de son premier Bricobus dans les Quartiers Politique de la Ville de Marseille (voir page 24).
- Enfin, et sous une toute autre forme le collectif aux Compagnons Bâisseurs Provence peut s'exprimer au travers d'un Tiers Lieu qui n'appartient ni à un partenaire associatif, ni à l'association mais qui est le résultat de l'émanation d'un besoin recensé par les citoyens de se réunir dans un lieu tiers, un lieu leur appartenant (voir page 26).



Les collectifs en Région

197 ateliers collectifs/ chantiers participatifs ont été organisés en 2022 sur l'ensemble des départements de la Région soit 1166 participants.

39 animations ont été réalisées par le Bricobus qui a ainsi pu toucher 245 personnes.

Enfin, 11 animations ont vu le jour sur le site du 20000 lieux, accueillant 60 habitants.

Ce sont donc au total 1411 personnes qui auront participé à l'axe collectif proposé par l'association, au travers de ses différentes formes.

Zoom sur l'outilthèque de Noailles (Marseille)

L'association est présente sur le quartier de Noailles depuis plus de 15 ans. Suite aux effondrements de la rue d'Aubagne du 5/11/2018, et aux évacuations / réintégrations, l'association a renforcé sa présence sur le quartier afin d'être en soutien aux habitants, de manière complémentaire aux dispositifs existants en repérant des besoins non satisfaits, en rassurant les habitantEs par des dépannages pédagogiques dans les logements et de l'écoute, en favorisant l'émergence de groupes d'entraide habitantEs.

L'Outil-thèque, a été pensée comme un nouvel outil d'intervention, au service des habitants et du territoire. Elle se veut proposer l'emprunt de kits de matériel « tapissier/enduit/peinture/vitrier/carrelage/électricité/plomberie » et/ou d'outillage électroportatif aux participants et habitants. Ces kits et/ou électroportatifs devraient concrétiser les apprentissages abordés en atelier collectif par la mise en œuvre de petits travaux d'entretien (locatif) dans son logement. Et par là-même, l'Outil-thèque devrait participer à encourager les prises d'initiatives, l'autonomie, voire l'entraide.

C'est l'association Noailles Debout ! domiciliée dans des locaux mis à disposition par l'association Habitat Alternatif Social qui accueille cette initiative portée par l'association tous les vendredis après-midi. L'Outil-thèque a été inaugurée le 25 février 2022 (voir photos ci-contre).





Le déploiement du Bricobus en Région

Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ANCT « Tremplin Asso », le Bricobus s'entend comme une action citoyenne et participative, tournée vers les habitant.e.s des quartiers prioritaires de Marseille peu couverts par des actions associatives et par les politiques publiques, dont les espaces extérieurs ne font pas l'objet de planification urbaine avancée et où les résidents sont organisés pour partager leurs attentes d'un « Habiter mieux » (notamment pour une amélioration du cadre de vie et de leurs conditions de logement).

Le lien avec la Réserve des Arts (RDA) a permis d'acquérir à moindre coût des matériaux issus du réemploi pour la fabrication de mobiliers légers.

Le Bricobus s'est déployé dans plusieurs quartiers prioritaires marseillais en 2022 sous différentes formes :

- un atelier de bricolage et de construction de mobilier urbain qui a accueilli à la RDA un groupe de 12 personnes (18-25 ans) issus du quartier des Crottes et de la Cabucelle (Marseille 15^{ème}).
- une présence assidue sur le Parc Kalliste (qui ont permis à l'équipe d'affiner la lecture du territoire, des usages des habitants, et conduit à la fabrication de 3 objets urbains : une signalétique pour le jardin partagé, un banc en bois et un autre banc pour le terrain de pétanques.
- des chantiers participatifs au Parc Bel Ombre (11^{ème}), en coopération avec la table de quartier, ayant permis la construction de mobiliers urbains mais également à l'échange avec les habitants sur différents sujets en lien avec l'habitat (les nuisibles, les réparations locatives et la réglementation, ainsi que sur des techniques particulières de restauration de mobiliers).
- une intervention sur le quartier St Mauront (3^{ème}) en partenariat avec la Maison Pour Tous en vue d'une végétalisation du parvis de l'école Bellevue.

En 2022, le Bricobus s'est également déployé à Montoux (Vaucluse), quartier péri urbain de 90 logements. En partenariat avec le CCAS et les habitants il a été décidé de mettre en valeur la réalisation de bacs hauts de jardinage à implanter sur l'espace central du quartier, lieu de passage dépourvu de végétalisation.



Enfin, dans le cadre du développement d'un nouveau Bricobus sur le Département du Var sur les sites de Hyères et Toulon, le Bricobus marseillais est venu faire une présentation de son potentiel les 8 et 9 juin 2022. Le Bricobus varois sera opérationnel second semestre 2023.

Quand la presse en parle...

HYÈRES

Le « bricobus » veut se faire une place dans les quartiers

Une association et les offices HLM de la métropole tentent de faire venir dans les quartiers un atelier mobile de bricolage. De quoi donner un coup de main à ceux qui ont des travaux en retard.

L'état est impeccablement rangé. Au garde-à-vous, les lattes rient de faire un tour de parcours tandis que les clous moutonnent le mal de tête. À première vue, l'atelier dans lequel s'active Djamel Ameziari n'a rien de très spécial. Bien équipé, fonctionnel et propre, il pourrait être envié à n'importe quel bricoleur du dimanche... sauf qu'il se trouve dans un camion. Un véhicule de l'association Compagnons bâtisseurs. Une structure originale dont la vocation est de silloner, scie sauteuse en éteignant, les cités défavorisées. Hier, c'est sur les pentes du Val des Hautes que les bénévoles avaient serré le bras à main du « bricobus ». Objectif : poursuivre la tournée de présentation du dispositif dans l'aire toulonnaise. « Ce camion, c'est celui de l'association dans les quartiers nord de Marseille. Pour l'instant, nous ne sommes pas encore présents dans le lot, explique Djamel, chef de projets des Compagnons bâtisseurs de Provence. Après avoir ouvert ses portes mercredi aux Toulonnais du quartier de la Fleurance ou de Chateaufort, il venait se présenter aux Hyérois. Une opération encouragée et ac-

compagnée par les différents offices HLM. « Le but, c'est de présenter le véhicule qu'on souhaite mettre en place le début 2023, résume Djamel Ameziari. Outre le véhicule et l'état, c'est évidemment l'activité de l'association qui est mise en avant. D'abord, celle de prêt d'outils aux locataires qui ont besoin d'une perceuse ou d'une scie pour quelques minutes et ne souhaitent pas en acheter. Ensuite, l'intervention à domicile. « Ce sont des petites opérations qui sont durer 1 h à 2 h », explique Djamel, avant de faire le distinguo avec un chantier. Ça ne s'agit pas d'être par exemple de faire une étagère, remplacer un mécanisme de chasse d'eau ou une ampoule. De petites interventions pour lesquelles les personnes n'ont pas forcément les compétences. « Outre l'aspect purement pratique (et économique, puisque l'association ne demande qu'une participation symbolique), il y a un volet sensibilisation dans cette action. « Quand on vient dans le logement, on prend le temps d'échanger avec les personnes. On regarde des

défectueux dysfonctionnements qui nécessitent de l'intervention de bricoleurs et on peut les conseiller sur les démarches à réaliser. On les sensibilise aussi aux droits et devoirs en rappelant qu'en tant que locataire, on a des devoirs à remplir. » Le geste de discuter que les bénévoles sociaux apprécient. Enfin, le bricobus propose des ateliers collectifs sur des thèmes allant de l'économie d'énergie à la récupération. Objectif : encourager l'échange de compétences au sein des quartiers. R.H.C. phaste@niezmatin.fr



Djamel Ameziari a présenté le bricobus, hier à Hyères. (Photos P.H.C.)

Recherche dons ou subventions

Soutenu par les offices HLM de l'aire toulonnaise, l'opération « bricobus » a comme objectif d'être lancée ici début 2023. « On est en train de construire le budget », explique Djamel Ameziari qui calcule que l'investissement initial pour acheter un camion et l'équiper va coûter les 25 000 €. « On a des partenaires au niveau national qui peuvent nous aider. On peut aussi recevoir un véhicule en don et l'équiper ensuite... mais même si les habitants se disent prêts de nous voir arriver, ça va prendre un peu de temps. »





Le Tiers-lieu d'Encagnane, le « 20 000 lieux »

ACTUALITE

Intervention de Caroline SPAULT, cheffe de projets du 20000 Lieux lors de la 3ème conférence de l'ESS en juillet 2022, aux côtés de Pierre-Alain Cardona, tiers facilitateur au sein de la ManuFabrik, association d'éducation populaire et de développement local, animateur du Conseil citoyen à Aix en Provence. Le Tiers Lieu y est présenté au titre d'une démarche citoyenne innovante, en termes d'inclusion et de lien social au service des territoires les plus fragiles.



Le 20 000 lieux est situé au rez de chaussée de l'immeuble le Nautilus à Aix en Provence. Il est composé d'un vaste espace de 175m², divisé en 3 grandes pièces, et de bureaux connexes de 64m², qui offrent la possibilité d'imaginer un aménagement corrélié aux ambitions du projet. Le local a été mis gracieusement à disposition de l'association par Famille & Provence. Elle est à la fois responsable des locaux et garante de la dynamique du tiers-lieu.

L'équipage du 20 000 lieux est mixte, composé de femmes et d'hommes, d'habitant.e.s locataires du parc public, du parc privé, de bénévoles engagés dans les dynamiques du quartier avec la Cabane des Voisins, le centre social la Provence, l'association des parents d'élève de l'école Giono, les Petits frères des Pauvres, le CPIE et les Compagnons bâtisseurs mais également de professionnels salariés de ces associations et d'autres comme les médiateurs socio-urbains de Dunes.

Ils ont tous été accompagnés en 2022 par Flore, une des animatrices de l'association, architecte, dans le cadre des premières réflexions de l'organisation spatiale du 20 000 lieux. Dès juillet 2022 des chantiers participatifs ont été organisés pour aménager l'espace intérieur. A l'automne 2022, durant les vacances scolaires, en partenariat avec le centre social la Provence, un autre chantier-jeune a été organisé permettant de mobiliser 6 adolescent.e.s du quartier autour de la fabrication d'établis dédiés à l'atelier (la salle des machines) et de réaliser un travail de peinture par anamorphose. Ce sont au total une cinquantaine de personnes qui auront participé à l'aménagement du 20 000 lieux.





L'axe jeunesse

S'engager comme volontaire aux Compagnons

Les missions confiées à nos volontaires ne se résument pas à la participation aux chantiers ou à des animations collectives. A titre d'exemples en 2022, un volontaire a souhaité mettre en place des supports audiovisuels de communication sur le projet de l'association en lien avec la Directrice régionale et un autre a choisi d'aider le référent jeunesse à concevoir un projet de chantier international. Accueillir des jeunes volontaires n'est donc aucunement une façon de pourvoir à de l'emploi déguisé. L'association se veut être un tremplin pour les jeunes accueillis.

Elle met un point d'honneur à favoriser la mobilité. Les volontaires bénéficient de la prise en charge d'une carte de réduction SNCF et peuvent demander le prêt d'un véhicule pour leur week-end afin de faciliter la découverte de la région. Ils sont invités à découvrir d'autres associations régionales du Mouvement Compagnons Bâtisseurs et à participer aux rencontres nationales ou européennes, aux formations en bénéficiant d'une prise en charge de leurs frais de déplacements par l'association.

Un volontaire a pu préparer son permis de conduire grâce à une convention passée avec un partenaire associatif varois durant son temps de volontariat.

Enfin, l'association a accueilli et hébergé en 2022 10 volontaires provenant d'autres régions du Mouvement.

Le corps européen de solidarité (CES)

Le corps européen de solidarité a été lancé en 2018. Il finance du bénévolat, des stages et des emplois dans le domaine de la solidarité.

En 2022, l'association a accueilli 6 volontaires dans le cadre du CES. Afin de favoriser une mixité géographique l'association a fait le choix d'accueillir 3 volontaires non européens (2 turcs et 1 algérien) pouvant bénéficier du volontariat international dans le cadre du CES. Les volontaires sont logés sur Marseille dans une maison louée à l'association à cette fin par la ville de Marseille.

MERCI A:

Nos volontaires européens (CES)

Baran ACIDERE, turc, 22 ans

Florentia STAMELOU, grecque, 24 ans

Lorenzo GENNA, italien, 23 ans

Yasemin INAN, turque, 24 ans

Tim ERLEMEIER, allemand, 18 ans

Sami KHAZENE, algérien, 23 ans

Nos volontaires en service civique

Gwendoline BERNARD, 22 ans

Andy NAMROUD, 19 ans

Chaima EL ABED, 19 ans

Louis THOMAS, 24 ans

TOS Maia, 20 ans

Fahim SHIRZAD, syrien, 23 ans, volontaire mis à disposition par l'AAJT (Association d'Aide aux Jeunes Travailleurs chargé d'accompagner de jeunes migrants)

Baran ACIDERE, turc, 24 ans volontaire en service civique international pendant 12 mois à l'issue d'un volontariat en CES



**PAROLES DE VOLONTAIRES
RECUEILLIES PAR REMI BERNARDI,
CHARGE DE MISSION JEUNESSE
(voir ci-dessus)**

« Pour moi, c'est la volonté de faire quelque chose, de contribuer en donnant de son temps à quelque chose d'utile. »

« Aider les gens sans rien attendre d'eux et en être heureux. Ne pas attendre un profit pour soi. »

« Une opportunité de se connaître mieux et être responsable de quelque chose. »

« Je préfère la vie de volontaire par rapport à la vie d'étudiant : être volontaire c'est une véritable transition vers la vie professionnelle. »

« Concrètement, quand un volontaire compagnon participe à un chantier chez un habitant il n'attend rien de lui ... Et pourtant Il y a bien des petites choses qui nous font plaisir : un petit café, un merci, un sourire, un repas ... Par exemple, cette vieille dame qui nous prépare un bon couscous, une jolie table... Ce n'est pas pour le repas offert que l'on fait le chantier, mais ce repas est la preuve que ce que l'on fait pour l'autre lui apporte quelque chose. Du coup, je sais que ce que je fais a du sens. Ça fait du bien à l'habitant et donc aussi à moi. On a changé quelque chose. On a laissé une trace dans la vie de cette personne. Ce n'est pas seulement une trace matérielle : c'est le fait d'avoir réalisé quelque chose ensemble, de voir ensemble que c'est possible de faire bouger les choses. C'est la rencontre qui peut être très importante quand on intervient auprès d'habitants qui souffrent d'isolement. »



Le volontariat en service civique

Le Service Civique a fêté ses 10 ans en 2020. C'est un engagement au service de l'intérêt général, qui permet aux jeunes volontaires de réaliser une mission en faveur de la cohésion nationale et de la solidarité.

Il est destiné aux jeunes entre 16 et 25 ans ou de moins de 30 ans et en situation de handicap et est ouvert sans condition de diplôme. Il est indemnisé 580 € par mois, somme complétée par l'association à hauteur de 111.35 € au titre d'une indemnité de déplacement.



Le service civique est fondé sur 8 principes fondamentaux:

- l'intérêt général,
- la citoyenneté (ouverture sur le monde),
- la mixité (rencontres de volontaires et publics aux profils variés),
- l'accessibilité quelque soit le profil des candidats,
- la complémentarité des missions à celles des salariés et non « en lieu et place de »,
- l'incitation à la prise d'initiatives,
- un accompagnement bienveillant,
- et le respect du statut de volontaire par l'organisme d'accueil.

7 volontaires en service civique (dont un volontaire en service civique international) ont été accueillis en 2022.

L'accueil de stagiaires

Accueillir des stagiaires est une mission que l'association s'est donnée car trop de jeunes ont actuellement des difficultés à obtenir un stage en entreprise avec un véritable accompagnement. Pour autant, il n'est pas possible d'accéder à toutes les demandes. D'une part, la capacité d'accueil de stagiaires sur les chantiers est limitée (les logements où l'association est amenée à intervenir sont parfois exigus, les habitants souvent en grande fragilité ne sont pas toujours disposés à accueillir de nouvelles personnes chez eux, les accompagnements sont parfois trop délicats pour imposer aux équipes de terrain une attention supplémentaire à un stagiaire). D'autre part, l'activité de travail proposée sur les actions n'est pas toujours pertinente selon les cursus de formation des candidats au stage

Ces différentes contraintes et la volonté de l'association d'assurer un accueil de qualité nous ont amené, en accord avec les équipes et le Conseil d'Administration, à accueillir en priorité les jeunes décrocheurs scolaires, les jeunes migrants, les jeunes en insertion, les personnes dont le projet professionnel est adapté à nos actions (les stagiaires qui veulent devenir agent polyvalent du bâtiment par exemple).

L'association a établi une coopération avec certaines structures : écoles de la deuxième chance, éducateurs de rue, structures d'accompagnements de migrants mineurs. Elle accueille parfois les enfants des habitants qui ont été accompagnés.

Il est à préciser que les objets de stages ne concernent pas seulement les métiers du bâtiment : la dimension urbanisme et la dimension sociale attirent aussi des stagiaires.

Les stagiaires accueillis bénéficient d'un accompagnement de terrain avec un tuteur et d'un travail d'évaluation qui peut être réalisé en binôme référent et tuteur de terrain.

Les stagiaires sont accueillis dans un cadre non indemnisé mais peuvent bénéficier d'une prise en charge de leur déjeuner à hauteur de 9 €.

La durée totale des stages est de 20 semaines et la durée moyenne d'un stage effectué est d'un peu moins de 2 semaines.

En 2022, nous avons accueilli 12 stagiaires :

- 3 stagiaires majeurs de l'École de la Deuxième Chance de Marseille et du Var (secteur insertion jeunes),
- 5 stagiaires mineurs en formation initiale (collège, lycée professionnel, SEGPA),
- 1 stagiaire majeur en formation initiale (IUT Carrière sociale, parcours ville et territoires durables),
- 1 salariée majeure en insertion (Actavista),
- 1 salariée en transition professionnelle (éducatrice qui s'oriente vers les métiers du bâtiment et dont le projet est d'articuler la dimension technique avec la dimension sociale),
- 1 stagiaire majeure en formation continue (Le Gabion).



ANNEXES

PARTENARIAT ET POSITIONNEMENT POLITIQUE



L'Association nationale des Compagnons Bâisseurs

L'Association Nationale a pour missions d'animer et de développer le mouvement Compagnons Bâisseurs, ainsi que de mettre en œuvre le projet associatif validé par les instances, à savoir :

- Le développement territorial et l'essaimage des projets ;
- La mutualisation et la professionnalisation des pratiques ;
- La coordination du secteur volontariat ;
- Les actions et supports de communication ;
- La représentation du réseau vis à vis des instances publiques et privées incluant les Ministères;
- La régulation et consolidation interne en matière de gouvernance associative et de gestion.

En 2022, l'Association nationale est:

- Membre du comité stratégique de l'agence du Service Civique
- Membre du Pacte du Pouvoir de vivre
- Membre du CAU
- Administrateur du collectif stop exclusion Energétique
- Membre du comité d'expert SLIME.

Elle a cosigné plusieurs tribunes aux côtés d'organisations impliquées dans la lutte contre l'exclusion et le dérèglement climatique :

- « L'hiver arrive : Chauffez nos logements, pas le climat ! »
- « Plutôt qu'aux locataires et squatteurs, attaquez-vous à la crise du logement ! »
- « Services publics, Services aux publics et Territoires : 26 mesures pour changer de logique pour un accès universel aux droits »
- et s'est associée au plaidoyer d'ESS France sur la transition écologique.

Dans son rôle de lobbying pour favoriser le développement de l'ARA sur le territoire, le Directeur général de l'Association nationale, Alexandre LAGOGUE, a rencontré:

- Hugues PIAZZA, chargé de la ville et du logement auprès du cabinet du Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires
- Laurent BRESSON, sous-directeur aux politiques de l'Habitat, affecté au Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
- Marie-Christine DARMIAN conseillère aménagement du territoire du Secrétariat d'Etat chargé de la ruralité.

Il a également participé à:

- une consultation publique de la Caisse des dépôts
- Par Francis BOUYER le Secrétaire général du Ministère des solidarités et de la Santé dans le cadre de la Délégation interministérielle à la lutte contre la pauvreté.

La participation locale à la vie citoyenne et publique en PACA

Participation au collectif Coconstruire

Créé en 2017 suite à l'annonce par le gouvernement d'une diminution drastique des contrats aidés, le collectif Coconstruire regroupe aujourd'hui une douzaine de petites et moyennes associations du centre-ville de Marseille œuvrant en quartiers prioritaires.

Originellement, le collectif regroupait des acteurs associatifs et des technicien.nes de différentes institutions (État, Département, Métropole et Ville), ce qui lui a permis de reconnaître l'intérêt de travailler entre acteurs de natures différentes dans un esprit de coopération. C'est ainsi que l'objet principal du collectif est devenu la promotion de la coconstruction, cette dernière étant entendue comme « *un processus institué de participation ouverte et organisée d'une pluralité d'acteurs à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de l'action publique* » (définition issue du rapport « La coconstruction de l'action publique », de Laurent Fraisse, socioéconomiste).

Coconstruire entretient un dialogue régulier avec le service CT1 Métropole de la Politique de la Ville autour par exemple de la simplification des démarches administratives (ce qui a donné lieu à des propositions de simplification du dossier de réponse à appel à projet, et à une participation à la mise en place des conventions pluriannuelles d'objectifs, de la nouvelle plateforme de dépôt de demandes de subventions...); Aujourd'hui le collectif participe à l'ouverture et l'animation d'un tiers-espace avec le service CT1 Métropole de la Politique de la Ville, la Fondation de France Méditerranée, ainsi que la Ville de Marseille et le service Politique de la Ville de la Préfecture. L'objet de ce tiers-espace réside dans la proposition faite aux acteurs du quartier de Noailles (associations, collectifs, institutions, commerçant.es, habitant.es...) de constituer un cadre de coopération et de facilitation devant permettre l'étalement des actions et dynamiques existantes et l'émergence de nouveaux projets.

Participation au collège des Maîtrises d'usage: CoMU

Dans le cadre du lancement du Plan Partenarial d'Aménagement signé en juin 2019, et afin de situer les habitants au cœur des décisions de la fabrique de leur quartier, la création d'une instance inédite est née : Le Collège des Maîtrises d'Usages voté le 21 juin 2022.

La naissance de cette instance est l'aboutissement de rencontres soutenues à partir de l'été 2021 entre les co-pilotes du contrat de PPA (Etat, Métropole Aix-Marseille Provence et Ville de Marseille) et un inter-collectif regroupant différentes structures volontaires.

La visée du collège des Maîtrises d'usages est de modifier à la racine les fonctionnements de l'organisation du débat par un travail associé : représentants élu.es, techniciens, habitants et usagers. La volonté politique volontaire et sincère des élu.es d'organiser la décision est un préalable, en comprenant que l'alliance des citoyens, des représentants, et des techniciens comme « co-décisionnaires » est le rapport le plus fécond pour l'organisation de la Cité.

➤ Comment est composé le COMU ?

Officiellement, 30 membres répartis, à parts égales, entre 3 familles d'acteurs :

1

LE COLLÈGE ISSU DE L'INTER-ASSO

Un Centre-Ville Pour Tous
Collectif du 5 Novembre
Collectif Habitant-es Organisé-es 3e
Compagnons Bâisseurs
Conseil citoyen du 1/6
Conseil citoyen du 2
Conseil Citoyen du 3
Noailles Debout
Destination familles
Minots de Noailles

2

LE COLLEGE DES HABITANTS NON ORGANISÉS

Habitant.es non organisés et désigné.es notamment dans des instances ouvertes type assemblées de quartier (Agora de Noailles, CHO3...) ou tables de quartier (lorsqu'elles existent).

3

LE COLLEGE STRUCTURES ACTRICES DU TERRITOIRE

Issues de structures actrices de l'espace géographique concerné par le PPA: les associations d'habitants (locataires ou propriétaires), les corporations d'activités, centres sociaux, acteurs sociaux de la santé et de la culture, et asso commerçants...De tous les arrondissements

Dans son fonctionnement, nous nous autorisons à rester ouverts à toutes personnes et associations intéressées à contribuer sur un mode collégial

Quelles sont les principales missions du CoMU?

- Relais d'information et pouvoir contributif
- Démocratisation du processus du PPA
- Contribution à la définition de la stratégie des projets et de leur mise en œuvre dans les quartiers avec les habitants sur toutes les échelles du territoire
- Proposition et interpellation des institutions
- Capitalisation et droit de suite.

Participation de l'association en Mars 2022 aux côtés de la Ville de Marseille et du collectif Stop Exclusion Énergétique à un colloque consacré au fléau de la précarité énergétique



Anne-Claire BEL, Directrice régionale des Compagnons Bâisseurs Provence et Nathalie CASTAN, Directrice de projets des Bouches du Rhône étaient invitées pour évoquer comment l'ARA pouvait d'avérer être une des solutions à mettre en œuvre à plus grande échelle pour lutter contre la précarité énergétique.

Election d'Anne-Claire BEL, en tant que Vice-Présidente déléguée à la transition écologique pour la CRESS PACA, juin 2022

C'est en assemblée générale de la CRESS PACA en juin 2022 que la Directrice régionale des Compagnons Bâisseurs Provence a été élue vice-présidente déléguée pour porter le sujet de la transition écologique. Elle entend faire de cette thématique ambitieuse, en lien avec le bâtiment, un travail coconstruit en partenariat avec les entreprises de l'ESS et plus largement tous les acteurs impliqués sur cette thématique comme, entre autres, la chambre des Métiers.



Ses objectifs sont triples:

- penser les rénovations et les constructions autrement notamment par le biais de l'économie circulaire et l'utilisation des éco matériaux,
- Promouvoir des pratiques innovantes déjà mises en œuvre par des entreprises de l'ESS pour inciter à leur reproductibilité,
- Mettre en lien l'ensemble des acteurs de la Région pour faciliter la connaissance des missions de chacun et faciliter le changement.

Intervention d'Anne-Claire BEL le 5 juillet à la 3ème conférence régionale de l'ESS co organisée par l'Etat, la Région Sud, la Banque des Territoires et la CRESS PACA



En Paca, le secteur de l'ESS représente 173 436 salariés dans près de 11 794 entreprises.

Ainsi, 10 % des emplois de la région relèvent de l'ESS et plus de 13 % pour le seul secteur privé. A noter également que l'ESS dépasse le quart de l'emploi privé dans six intercommunalités de la Région et apportent des solutions qui sont déterminantes à la fois pour l'activité économique locale, mais avant tout pour les enjeux de cohésion sociale. Anne-Claire BEL était en charge de l'animation de l'atelier intitulé « l'ESS, outil d'inclusion et de lien social au service des territoires les plus fragiles ».

Pour illustrer cette thématique sont intervenues notamment Caroline SPAULT, cheffe de projets des Compagnons Bâisseurs Provence pour témoigner sur la mise en place d'un Tiers-Lieu à Encagnane et Marie MARTIN-RAGET, Référente régionale Habitat de la Fondation de France Méditerranée qui illustre la pertinence de financer des projets de l'ESS à partir des propositions de ses acteurs et non seulement via des appels à projets.

Participation de l'association à la journée de lutte contre la précarité énergétique organisée le 24 novembre 2022 par la ville de Marseille

Après une table ronde sur la mise en place du Slime à Marseille avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs mobilisables sur ce nouveau dispositif d'identification et d'accompagnement des familles en situation de précarité énergétique, l'association représentée par sa Directrice régionale a participé à la Conférence de presse organisée pour l'occasion.



L'après midi, Nathalie CASTAN, Directrice de projets des Bouches du Rhône, participait à un atelier « Agir contre la précarité énergétique. Qu'est ce que la précarité énergétique Quelles actions ? » suivi d'un Tour de table pour déterminer quelles actions engager.

Intervention d'Anne-Claire BEL, lors des Etats Généraux du logement organisés par la ville des Marseille les 28 et 29 novembre 2022

La Ville de Marseille a organisé ses premiers Etats généraux du logement les 28 et 29 novembre. Deux jours de colloque au cours duquel l'ensemble des problématiques de l'habitat ont été passées au crible par des élus, experts, praticiens de l'aménagement urbain et de l'immobilier et des associations.



Anne- Claire Bel, nommée pour l'occasion « grand témoin de la société civile » a participé à l'atelier « Ville et transition écologique » et en a fait une restitution aux côtés de Sébastien BARLES.

Parmi les propositions faites par le groupe de travail, la restitution a pu mettre en avant différentes solutions telles que mieux informer les propriétaires des aides existantes, mettre en place des cartographies thermiques des bâtiments existants, développer les systèmes d'approvisionnement en matériaux bio sourcés, former les professionnels du bâtiment à la mise en œuvre de ces éco matériaux, mettre en place des mesures fiscales incitatives, créer de nouveaux référentiels bioclimatiques en matière de rénovation comme il en existe pour la construction, reconstruire la ville sur la ville et adopter une approche partenariale multi échelles (ville, îlot, quartier, Métropole).

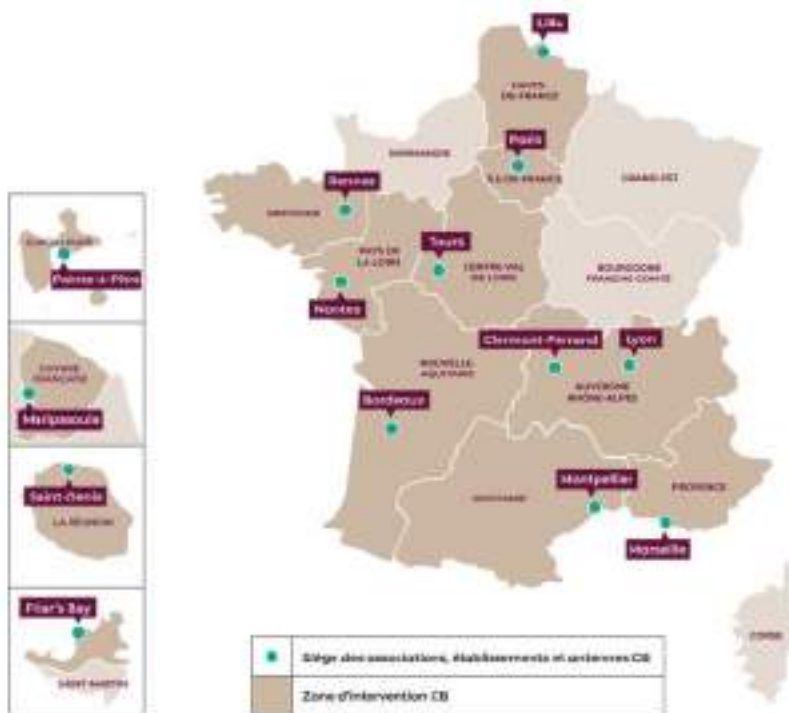
Ils ont soutenu l'Association en 2022:





Merci pour leur soutien

Le mouvement Compagnons Bâisseurs



Association Nationale Compagnons Bâisseurs - avril 2022

AUVERGNE

40 rue des Sains
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 09 82 51 23 04
cbauvergne@compagnonsbâisseurs.eu

BRETAGNE

22 rue de la Donelière
35000 RENNES
Tél. : 02 99 02 80 60
cbbretagne@compagnonsbâisseurs.eu

CENTRE-VAL DE LOIRE

2 avenue du Général de Gaulle
37000 TOURS
Tél. : 02 47 61 32 30
cbcentre@compagnonsbâisseurs.eu

HAUTS-DE-FRANCE

105 rue Eugène Jacqué
59600 LILLE
Tél. : 03 66 96 43 99
cbhdf@compagnonsbâisseurs.eu

ÎLE-DE-FRANCE

3 rue de Paradis
75000 PARIS
Tél. : 01 77 14 82 80
cbiledelfrance@compagnonsbâisseurs.eu

NOUVELLE-AQUITAINE

61-63 rue Barillet Deschamps
33000 BORDEAUX
Tél. : 05 56 01 30 70
cbnouvelleaquitaine@compagnonsbâisseurs.eu

OCCITANIE

2 rue de la Crochette
34880 LAVERGNE
Tél. : 04 67 92 55 30
cboccitanie@compagnonsbâisseurs.eu

PROVENCE

7 rue Edouard Pons
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 50 03 82
cbprovence@compagnonsbâisseurs.eu

LA RÉUNION

87 rue des Pipargailles
97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 02 62 28 36 99
cbreunion@compagnonsbâisseurs.eu

RHÔNE-ALPES

31 avenue Jean Jaurès
69000 GUILFANE
Tél. : 04 72 26 64 39
cbrhonealpes@compagnonsbâisseurs.eu

Établissements et antennes de l'Association Nationale :

GUADELOUPE

Lieu dit Dampierre (route nationale 4)
97190 LE GOSIER
Tél. : 06 90 05 14 54
cbguadeloupe@compagnonsbâisseurs.eu

GUYANE

Chemin Wirusanga
97370 MARIPOULIA
Tél. : + 596 690 83 06 94
cbguyane@compagnonsbâisseurs.eu

PAYS DE LA LOIRE

8 rue de Saint-Dominique
44000 NANTES
Tél. : 06 45 55 10 45
cbpaysdeloire@compagnonsbâisseurs.eu

SAINT-MARTIN

Route de Friar's Bay - BP3118 Concordia 97150
SAINT-MARTIN
Tél. : 06 90 18 91 31
cbsaintmartin@compagnonsbâisseurs.eu



ASSOCIATION NATIONALE

22 rue de la Donelière
35000 RENNES
Tél. : 02 99 02 80 60
cbnational@compagnonsbâisseurs.eu



ASSOCIATION COMPAGNONS BATISSEURS PROVENCE

7, rue Edouard Pons 13 006 Marseille
04 91 50 03 83
cbprovence@compagnonsbâisseurs.eu